

République Tunisienne
Projet de développement urbain et de gouvernance locale
Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : Ennadhour

Période (trimestre) : Du 01 /01 /2019 Au 31 / 03 /2019 (première trimestre)

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- *Description de l'état global d'avancement de la mise en œuvre des mesures d'atténuation,*
- *Description des résultats obtenus suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation, décrire l'efficacité ou non de ces mesures*
- *Analyse sommaire de la conformité au PGES et/ou CGEAC,*
- *Anomalies identifiées ou décelées lors des travaux ou durant la phase exploitation, nature des mesures prises et des actions correctives engagées durant la période,*
- *Description de l'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives antérieures (manquement aux obligations contractuelles ou non conformités identifiés le trimestre précédent)*

NB : Inclure des exemples et des justificatifs en annexe (Consultants recrutés pour le suivi, assistance technique engagée PV de réception, lettres, PV de réunions de chantier, photos, etc)

b) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement (en mille dinars)			Autres à préciser (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)			Travaux	exploitation
01	Eclairage public programme 2017	150	167.500	51		116.500				X
02	Réhabilitations (quartier EL MANARA et quartier NORD) programme 2016	850	636.273		636.273			-Quartier EL MANARA -Quartier NORD)		X
03	Entretien de la marche municipale programme 2016	450	723579	91		- 100	- Autofinancement 337559 - Subvention exceptionnelle 19500	- Centre ville		X
04	Eclairage public programme 2016	100	91.875			91.875				X

c) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			

Remise en état des lieux à la fin des travaux : oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		
01	Eclairage public programme 2016		X	X				
	Entretien de la marche municipale programme 2016		X	X				
	Réhabilitations (quartier EL MANARA et quartier NORD) programme 2016	X		X				
	Eclairage public programme 2017		X	X				

d) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : Ennadhour	
Nom du point focal : Ben Fraj Jamel	
Trimestre : Du 01/01/2019 Au 31/03/2019 (première trimestre)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	09
Résumé synthétique du type de plaintes :	09
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	09
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	00

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	00
Résumé synthétique du type de plaintes :	00
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	00
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	00

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

e) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées 00
- Nombre total de non conformités relevées 00
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées 00
- Nombre total d'actions correctives clôturées 00
- Nombre de plaintes reçues 00
- Nombre de plaintes traitées 00
- Difficultés rencontrées 00

f) Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions

LE SECRETAIRE GENERALE

RADHOUAN TIMOUMI